



**Les Amis
de la Terre**
Groupe Rhône

Lyon, le 10 février 2014.

Aux candidats aux élections municipales de la Ville de Lyon.

Madame, Monsieur,

Vous vous présentez aux prochaines élections municipales de la commune de Lyon. Le groupe local des Amis de la Terre est particulièrement concerné par cette élection, et nos adhérents souhaitent connaître quelles seront, si vous êtes élu, les cinq décisions prioritaires que vous prévoyez, et leurs plans de mise en œuvre, en matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique. Votre réponse sera publiée sur le site internet des Amis de la Terre – groupe Rhône.

Nous souhaitons en effet attirer votre attention sur les points suivants :

Si vous êtes élu, vous aurez à gérer notre territoire au plus près de ses habitants jusqu'en 2020. Il s'agit là d'une période doublement décisive, en matière de changement climatique et d'énergie.

D'une part, les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) situent **cette période comme la dernière où il est encore possible d'infléchir les tendances actuelles d'émissions de gaz à effet de serre** nous menant tout droit au franchissement du seuil d'emballement climatique à l'horizon 2050/2060. Et ce phénomène sera irréversible. Des solutions doivent être mises en place dès aujourd'hui à l'échelle locale. Si vous êtes élu, vous partagerez une lourde responsabilité quant à notre avenir et à nos conditions de vie. Les choix que vous ferez dès votre élection influenceront directement sur notre capacité d'adaptation (canicules, inondations, vulnérabilité de la biodiversité, etc...) et l'évitement de la catastrophe.

D'autre part, nous sommes entrés dans l'ère d'une énergie globalement moins accessible et plus chère. Cela va bouleverser beaucoup de choses dans nos sociétés construites sur l'accès quasi-illimité à une énergie bon marché. Tous les domaines sont concernés : aménagement du territoire, politique économique, transports, logements et bâtiments divers (chauffage, eau chaude sanitaire, éclairage,...), travaux,...

Là encore, si vous êtes élu, vos choix seront décisifs :

- soit ils permettront une meilleure anticipation et adaptation, et ainsi une transition « en douceur » vers un monde différent de celui que nos parents et nous-mêmes avons connu,
- soit ils laisseront nos sociétés subir de plein fouet le bouleversement induit par cette nouvelle donne énergétique. Tout le monde sera touché, au premier chef les plus vulnérables et les moins aisés qui n'auront pas les moyens de s'adapter à la nouvelle situation.

En outre, la transition écologique recèle un fort gisement d'emplois et de richesses et la favoriser pourrait permettre de positionner le territoire métropolitain en pointe sur ce domaine, au plan national et européen.

Vous le savez, les collectivités locales peuvent beaucoup !

Les objectifs formulés par les scientifiques pour éviter de franchir le seuil du basculement climatique dans un horizon proche sont déclinés au niveau mondial. Soit, pour les pays industrialisés, moins 40% de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2020, et moins 95% d'ici 2050, par rapport à leur niveau de 1990.

Ces objectifs supposent une action à tous les niveaux, et doivent donc aussi être mis en œuvre par les collectivités locales, dont les actions sont décisives pour influencer les comportements des citoyens et des organisations de leurs territoires.

Ainsi, ***si vous êtes élu, votre équipe portera une responsabilité majeure dans la lutte contre le changement climatique :***

- . pour la part des émissions de gaz à effet de serre directes de la commune (estimation : 15% des GES françaises),
- . pour les effets indirects générés par l'action de la commune et/ou du Grand Lyon en matière d'habitat, d'urbanisme, d'aménagements, de transports,
- . pour le poids des collectivités dans l'économie nationale et leur capacité à entraîner l'ensemble des habitants et des acteurs socio-économiques du territoire.

C'est maintenant qu'il faut agir !

Si vous êtes élu, vous ne manquerez pas de leviers pour agir et être catalyseur de la dynamique locale :

- . exemplarité de votre politique,
- . réorientation des subventions dans un sens favorable à la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique,
- . commandes publiques prenant en compte des critères soutenables,
- . projets pilotes,
- . actions de sensibilisation,
- . développement des emplois dans une économie plus respectueuse de l'environnement,
-

Dès lors, pouvez-vous nous communiquer les cinq principales décisions que vous prévoyez, et leurs plans de mise en œuvre, en matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique, d'une part au titre des compétences de la Ville de Lyon, et, d'autre part au titre des compétences du Grand Lyon et de la future Métropole, ainsi que celles que vous planifiez de promouvoir au sein du SYTRAL par le biais des représentants du Grand Lyon ?

Votre réponse, d'ici début mars, ou son absence, sera publiée sur le site internet des Amis de la Terre – groupe Rhône.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour échanger sur ces différents points.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération.

Philippe CHABRIER,
Président des Amis de la Terre, groupe Rhône